

**FICHE**  
**RETOUR**  
**D'EXPIÉRIENCE**

CLIMAT ET ÉNERGIE

# PLUI DE L'AGENAIS

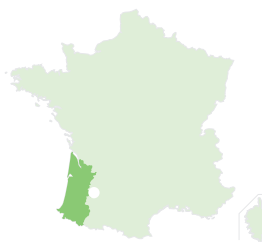
n°3

Une traduction concrète des enjeux climatiques à travers le document d'urbanisme.

## CONTEXTE URBAIN

Le territoire de l'Agenais traverse une période charnière de son développement avec l'élargissement de la CAA et l'intégration de nouvelles communes, mais aussi avec la future implantation de grandes infrastructures comme la LGV.

Son aménagement doit être repensé dans une approche plus qualitative : quel poids du cœur d'agglomération face aux secteurs ruraux ? Quelle intégration des problématiques environnementales, agricoles, de gestion de la ressource en eau, de climat, etc. lesquelles sont de plus en plus importantes ?



### Données-clé du document d'urbanisme

Aquitaine

**Nombre de communes concernées :** 12 communes sur 19

**Population :** 76 906 habitants

**Superficie :** 308 km<sup>2</sup>

## LE DOCUMENT D'URBANISME

La Communauté d'Agglomération d'Agen (CAA) a prescrit un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal dans le but de déterminer les perspectives d'évolution du territoire.

Le diagnostic du PLUi Durable a été validé en conseil communautaire le 30 juin 2011. De même, le plan d'aménagement et de développement durable du PLU a été débattu dans les conseils municipaux. Aujourd'hui, ce sont le zonage et le règlement qui sont en cours d'élaboration.

Il s'agit d'un PLUi dit Grenelle. Il intègre en effet dès son élaboration, le programme local de l'habitat (PLH), et le plan de déplacements urbains (PDU) et bénéficie de la démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU). Un plan climat est par ailleurs en cours d'élaboration.

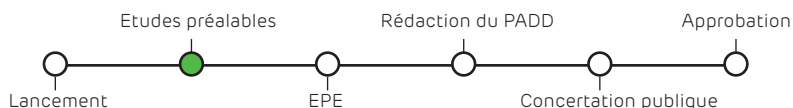
Une équipe pluridisciplinaire participe à l'écriture du PLUi dont notamment l'Association Climatologique de la Moyenne-Garonne qui a participé à la prise en compte des enjeux climatiques.

## OBJECTIFS ÉNERGIE/CLIMAT

Après une sensibilisation très forte des élus aux enjeux climatiques lors d'ateliers, la thématique climatique a été un élément très fort tout au long du processus d'élaboration du PLUi : de l'écriture du cahier des charges, en passant par le diagnostic, la traduction dans le PADD et aujourd'hui dans le zonage et le règlement.

## MÉTHODE DE L'EPE

Une prise en compte des enjeux climatiques très en amont grâce à l'AEU



L'intervention de l'AEU dans le processus de planification

## LE CONTENU

Quatre ateliers AEU ont eu lieu sur les thèmes de la démographie, l'urbanisation, l'agriculture, les paysages, les formes urbaines et l'éco-construction.

Ce dernier a mis en avant des éléments sur la construction neuve et la réhabilitation du bâti existant, sur la conception bioclimatique, sur les modes de construction et matériaux, sur la réduction de la consommation d'énergie, etc.

Cette forte sensibilisation aux enjeux climatiques s'est traduite par un chapitre entier du diagnostic territorial consacré au climat et aboutissant à plusieurs enjeux :

- pérenniser la qualité et le confort de vie des habitants ;
- s'adapter aux risques et aux changements climatiques en cours ;
- réduire les consommations énergétiques, les pollutions et les émissions de GES ;

### Les acteurs

**Maître d'ouvrage :** Communauté d'Agglomération d'Agen

**Maîtrise d'œuvre :** O Tempora, Créham, BKM, ACMG

**AEU :** CAUE 47

## LA CONDUITE DE PROJET

La CAA a choisi d'élaborer, en partenariat avec le CAUE47, son PLUi avec une approche environnementale de l'urbanisme (AEU). C'est autant une démarche pédagogique qu'un outil d'aide à la décision qui favorise et facilite la prise en compte des aspects environnementaux.

**Montant de l'AEU** : 81 000 euros  
**Subvention de l'ADEME** : 64 500 euros

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un climat tempéré et favorable, aux influences océanique et méditerranéenne.</li> <li>• Des températures moyennes annuelles agréables avec des étés chauds et des hivers assez doux.</li> <li>• Des amplitudes thermiques quotidiennes généralement modérées.</li> <li>• Une ressource en eau de pluie assez stable depuis 1950.</li> <li>• Des conditions calmes prédominantes avec des vents le plus souvent faibles ou nuls.</li> <li>• Un ensoleillement généreux, surtout en été.</li> <li>• Des extrêmes climatiques peu fréquents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des périodes de forte chaleur (canicule) en été, associées le plus souvent à des conditions sèches.</li> <li>• Des cumuls mensuels et annuels de pluie qui varient sensiblement dans le temps et dans l'espace.</li> <li>• Un risque d'évènements de pluies intenses, le plus souvent orageuses, à l'origine de possibles phénomènes de ruissellement, d'érosion, d'engorgement des réseaux d'eaux pluviales, de coulées de boues ou d'inondations soudaines.</li> <li>• Un risque estival d'orages violents avec de la grêle qui peuvent provoquer des dégâts très importants.</li> <li>• Un risque de tempêtes hivernales avec des dommages potentiellement graves (tempête Klaus du 24/01/2009).</li> <li>• Des brouillards fréquents qui limitent l'insolation, surtout à l'automne et en hiver.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réchauffement hivernal permettant la réduction des besoins en chauffage et des économies de dépenses énergétiques.</li> <li>• Une fréquence du nombre de jours de gel et de grand froid en diminution.</li> <li>• Des quantités annuelles de pluie qui restent globalement satisfaisantes et stables.</li> <li>• Des pluies entre octobre et avril qui permettraient de reconstituer les réserves en eau des nappes alluviales et d'organiser le stockage de la ressource.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des températures estivales plus élevées, source d'inconfort, renforcé par l'effet de l'îlot de chaleur urbain avec des impacts directs sur la santé publique, la pollution et l'activité économique.</li> <li>• Un réchauffement estival qui pousse à la climatisation et à des consommations énergétiques accrues.</li> <li>• Un réchauffement estival qui accélère les phénomènes d'assèchement des sols en augmentant les besoins hydriques des plantes.</li> <li>• Des années et des saisons parfois sèches qui aggravent les contraintes hydriques, à l'origine de tensions et de pressions importantes sur les ressources locales en eau.</li> </ul>

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des atouts, faiblesses, opportunités et menaces concernant la climatologie sur l'Agglomération d'Agen



CLIMAT ET ÉNERGIE

## PLUI DE L'AGENAIS

n°3

*suite*

### LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EPE

#### La traduction dans le PADD

Le climat et l'énergie sont proposés en orientation générale au PADD au même titre que les déplacements et les activités économiques.

Elles se déclinent en deux entrées :

1/intégrer les fonctions agricole et bioclimatique à la trame verte et bleue d'agglomération afin de créer une synergie entre ville et campagne :

- organiser le stockage des ressources en eau de qualité ;
- préserver et valoriser les secteurs agricoles irrigués du territoire pour une fonction de régulation thermique globale ;
- préserver et valoriser les secteurs agricoles irrigués ou irrigables et extensibles pour une fonction de rafraîchissement local ;
- privilégier l'urbanisation dans les zones mieux exposées naturellement au soleil afin de profiter au maximum des apports solaires passifs et de la lumière naturelle ;

2/mettre en œuvre une stratégie d'aménagement urbain basée sur la valorisation de l'eau et de la végétation...

...dans les secteurs urbains existants afin de :

- favoriser la végétalisation irriguée des espaces publics minéralisés et privés ;
- organiser le stockage et la récupération des eaux pluviales localement ;
- encourager la réutilisation des eaux pluviales stockées pour le rafraîchissement naturel.

...dans les secteurs urbanisables afin de :

- accompagner les nouvelles réglementations thermiques (RT2012, RT2020) en facilitant les constructions bioclimatiques ;
- promouvoir les constructions à haute performance énergétique et les opérations à Haute Qualité Environnementale ;
- privilégier les expositions sud pour les bâtiments, dans le respect des ordonnancements urbains déjà constitués ;
- développer la place de la végétalisation irriguée dans les espaces publics et privés ;
- inciter à la réutilisation des eaux pluviales stockées

### ET AU-DELÀ DU DOCUMENT D'URBANISME...

#### Les apports de la démarche

Les ateliers AEU très en amont de la démarche ont permis une acculturation des élus aux thématiques environnementales et au changement climatique. L'écriture du cahier des charges en a été renforcé.

Les ateliers qui ont suivi tout au long de la démarche n'en n'ont été que plus productifs.

Par ailleurs cela a également permis d'intégrer dans l'équipe du PLUi l'Association Climatologique de la Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest (ACMG) qui par ses compétences en matière de climat et sa très bonne connaissance du terrain a pu aboutir à la production d'un véritable diagnostic. Celui-ci a mis en liaison phénomènes climatiques et réalité du terrain pour aboutir à des préconisations traduites ensuite dans le PADD.

#### Le point de vue des acteurs

« Une forte sensibilisation des élus au changement climatique très en amont de la démarche du PLUi a permis une meilleure traduction des enjeux dans l'écriture du cahier des charges ».

Raphaël Chanelière, ADEME Aquitaine.

#### Pour en savoir plus :

##### Coordonnées maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération d'Agen,  
Béatrice Bottero - Tél. 05 53 69 68 67.

##### Coordonnées BET AEU :

ACMG - Tél. 05 53 77 08 40 - e-mail : Info.acmg@acmg.asso.fr

##### Coordonnées BET AEU :

CREHAM - Tél. 05 56 44 00 25

##### Coordonnées BET accompagnement de la démarche :

CAUE 47 - Tél. 05 53 48 46 70 - e-mail : contact@caue47.com

##### Coordonnées ADEME :

ADEME Aquitaine, Raphaël Chanelière,

Tél. 05 56 33 80 14 - e-mail : raphael.chaneliere@ademe.fr